

► communiqué de presse

13.09.2023

Évitez les incendies de cheminée grâce à un entretien régulier !

Correspondant: Steven Vermeulen

E-mail: steven.vermeulen@ibz.be

GSM: 0471 66 85 63

Évitez les incendies de cheminée grâce à un entretien régulier !

La Quinzaine de la sécurité se concentre sur la prévention des feux de cheminée

Les feux de cheminée sont malheureusement encore fréquents dans notre pays. On en enregistre plus de 3000 chaque année. La campagne annuelle de prévention incendie, qui se déroule du 14 septembre au 1^{er} octobre 2023, est donc axée sur ce thème.

Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, souligne l'importance de la campagne : « *Les feux de cheminée causent encore chaque année beaucoup de dégâts et de souffrances. Par le biais de cette campagne, nous voulons alerter le public sur les dangers tout en donnant des conseils pratiques pour réduire les risques afin de passer un hiver en toute sécurité !* »

Que l'on se chauffe au bois, au charbon ou au mazout, une couche de suie se forme à l'intérieur des parois de la cheminée. C'est le cas dans les cheminées traditionnelles, mais cela peut aussi arriver dans les conduites en inox. La suie peut s'accumuler pour former une substance ressemblant à du goudron, la créosote. Cette substance peut s'enflammer à une température d'environ 500°C, qui est atteinte en un rien de temps si vous utilisez un poêle ou une cheminée.

Le principal conseil pour éviter un feu de cheminée, est de bien entretenir vos cheminées. Cela signifie la faire ramoner au moins une fois par an par un professionnel compétent. Demandez au professionnel de vérifier l'absence de fissures ou de fuites et de s'assurer que le tirage de la cheminée est suffisant. Utilisez également du bois sec et non traité pour la combustion et ventilez suffisamment la pièce.

Si malgré cela, un feu de cheminée se déclare, appelez le numéro d'urgence 112. Si possible, essayez d'éteindre le feu avec du sable ou du sel (vous empêcherez la fumée de s'étendre à toute la maison). Fermez le clapet de la cheminée et l'arrivée d'air du poêle et débarrassez la zone autour du poêle de tout matériau combustible. **Ne prenez jamais de risques inutiles et mettez-vous en sécurité.**

Vous trouverez plus de conseils sur cette campagne sur le site internet www.nejouezpasaveclefeu.be.